



Ospitalea

Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine
Departamenduko Ondare Hezkuntzarako Zentroa



APPEL À PROJETS « Art & Patrimoine »

Conception et réalisation d'une exposition d'art contemporain avec médiation sur la thématique de la mythologie basque

Au Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine - Ospitalea (Irissarry)

www.ospitalea.fr

Date limite de candidature : 14 juin 2026 - 16h

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine (CDEP) Ospitalea est un équipement culturel du Département des Pyrénées-Atlantiques, dont il est la propriété.

Situé à Irissarry, en Basse-Navarre, Ospitalea est installé dans une ancienne commanderie des Chevaliers Hospitaliers construite au XVII^e siècle. Restauré et réhabilité, le site constitue aujourd'hui un lieu dédié à la découverte, à la transmission et à l'expérimentation autour des patrimoines du Pays basque.

Le CDEP a pour vocation de transmettre et valoriser ces patrimoines, qu'ils soient historiques, culturels, matériels ou immatériels, tout en développant des actions éducatives à destination de publics variés, en particulier les scolaires. Il s'attache également à favoriser les croisements entre patrimoine et création contemporaine, en invitant des artistes à porter un regard renouvelé sur ces héritages.

Tout au long de l'année, Ospitalea propose une programmation culturelle diversifiée mêlant expositions temporaires, visites guidées, ateliers de pratique, conférences, spectacles et rencontres. Cette programmation s'adresse à un large public - habitants, familles, scolaires et visiteurs - et vise à offrir une approche à la fois accessible, sensible et plurielle du patrimoine.

Dans ce cadre, le lieu développe régulièrement des projets artistiques qui permettent de faire dialoguer les formes contemporaines avec les patrimoines du territoire.

2. L'OBJET DE L'APPEL À PROJETS

Le présent appel à projets concerne la conception, la réalisation et la présentation d'une exposition d'art contemporain, accompagnée d'un volet de médiation, autour de la thématique de la mythologie basque.

En 2026, le CDEP Ospitalea consacre, en effet, une partie importante de sa programmation à ce thème à travers une grande exposition :

Mitologia, sur les chemins des légendes basques présentée du 12 mars au 10 octobre 2026.

Cette première exposition propose au public une découverte du patrimoine mythologique basque à travers des approches complémentaires, mêlant apports scientifiques, valorisation de la tradition orale et dispositifs sensibles permettant une immersion dans ces récits.

Dans la continuité de cette proposition, il est proposé de confier à un artiste ou à un collectif la conception d'une seconde exposition, présentée à l'automne 2026, qui viendra prolonger cette exploration en proposant un regard artistique contemporain.

Cette exposition constitue un temps distinct dans la programmation : elle ne reprend pas les contenus de l'exposition principale, mais s'en nourrit pour proposer une interprétation personnelle, sensible et actuelle de la mythologie basque. Elle est pensée comme un espace de création, permettant d'ouvrir d'autres formes de lecture et d'expérience pour le public.

Le projet devra prendre la forme d'**une exposition conçue comme un ensemble cohérent**. Il pourra associer des œuvres existantes et **au moins une œuvre créée ou adaptée spécifiquement pour ce contexte**. Il s'agit ainsi d'une commande d'exposition et non d'une simple production d'œuvre isolée.

L'artiste ou le collectif retenu sera invité à développer une proposition en dialogue avec le lieu, le territoire et les publics. Le projet devra également intégrer, de manière indissociable, une dimension de médiation et de relation aux publics, en cohérence avec les missions du CDEP Ospitalea.

3. ÉTAPES DU PROJET

Phase de recherche et de création en immersion au CDEP (résidence - optionnel)

L'artiste ou le collectif peut être accueilli au CDEP pour travailler sa production :

- durée : entre 4 et 6 jours
- période : vacances d'été (juillet-août 2026)
- lieu de travail : les 2 ateliers du premier étage d'Ospitalea
- hébergement dans une des chambres d'Ospitalea
- repas (matin, midi, soir) : fournis par Ospitalea et à prendre sur place.
- un gardien sera présent dans le bâtiment de 19h30 à 7h30.

Cette période d'immersion offrira un cadre de travail permettant d'accéder à différentes ressources et formes d'accompagnement, parmi lesquelles :

- un accès à l'exposition ***Mitologia, sur les chemins des légendes basques***,
- un accès aux archives et aux ressources scientifiques du centre,
- un travail plus approfondi avec l'équipe de médiation,

- une immersion dans la commune d'Irissarry,
- des rencontres avec différents publics et structures partenaires.

Temps d'exposition

- montage : du 12 au 16 octobre 2026
- vernissage : 16 octobre 2026
- exposition : du 17 octobre au 29 novembre 2026

Le montage et le démontage de l'exposition seront effectués par l'artiste avec une aide possible par l'équipe du CDEP et par les agents du Département en charge des manutentions exigeantes physiquement et techniquement.

Le vernissage de l'exposition sera organisé par l'équipe du CDEP : commande et service du buffet, communication, accueil du public, nettoyage, etc.

Une médiation au cœur du projet

La médiation constitue une dimension essentielle du projet, en lien avec les missions du CDEP Ospitalea. Le projet devra ainsi être conçu comme un ensemble cohérent, articulant exposition et relation aux publics.

Le projet devra inclure un volume global de 12 heures de médiation, assurées par l'artiste.

Ces temps pourront être répartis pendant la résidence (le cas échéant), au moment de l'exposition, ou en articulation entre les deux.

Un temps de travail avec l'équipe de médiation sera organisé afin de :

- présenter et faciliter l'appropriation du projet ;
- co-construire les supports de médiation et les formats de médiation ;
- définir les modalités de relation aux publics ;
- imaginer des temps de médiation et une possible prise de relais de l'équipe de médiation durant la période de l'exposition.

À l'issue de ce temps de travail avec l'équipe du CDEP, il sera établi :

- un calendrier d'intervention auprès des divers publics : pendant la résidence et pendant le temps d'exposition,
- une production d'outils de médiation par l'équipe de médiation d'Ospitalea : cartels de présentation des œuvres, livret-jeu à travers l'exposition, etc.
- les éléments de langage de présentation des œuvres et de la démarche de l'artiste permettant à l'équipe de médiation du CDEP d'intervenir auprès du public en l'absence de celui-ci,
- les modalités de communication : affiches, choix des visuels, création d'un dossier de presse, etc.

4. PRÉSENTATION DU LIEU D'EXPOSITION

L'exposition se déroulera dans l'espace dédié du centre Ospitalea, dont les caractéristiques techniques sont les suivantes :

- 177,5 m² situés au 2^e étage (accessibles par ascenseur)
- Cimaises sur rails
- 11 panneaux autoportants (1 m × 2,5 m)
- 2 bornes TV avec casques audio
- 10 pupitres (30 × 30 cm, hauteur 90 cm)
- 2 vitrines table (122 × 62 cm, h. 75 cm)
- 1 vitrine bibliothèque (118 × 207 cm)

Contraintes

Les œuvres dépassant 600 kg ne pourront pas être acceptées.

Aucune installation pérenne ou modifiant durablement le site ne sera autorisée.

Un plan de l'espace d'exposition sera fourni en annexe.

5. RESSOURCES

L'artiste pourra bénéficier d'un accompagnement par l'équipe d'Ospitalea notamment en matière de :

- scénographie ;
- médiation ;
- communication ;
- accès aux ressources du centre ;
- appui à la production des supports ;
- installation des œuvres.

6. CONDITIONS FINANCIÈRES ET MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

En contrepartie de la résidence artistique, de la création de l'œuvre, de la conception de l'exposition et des actions de médiation prévues dans le cadre du présent projet, le Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine Ospitalea prévoit une enveloppe financière globale de 5 000 € TTC.

Cette enveloppe comprend :

- Le travail artistique :
 - o du temps de recherche et de création au sein du centre Ospitalea (minimum 4 jours) ;
 - o un travail de production artistique ;
 - o la conception de l'exposition et de l'adaptation scénographique au lieu ;
 - o la sélection des œuvres et la mise en œuvre de l'exposition ; une médiation d'un volume horaire de 12 heures et une présence de l'artiste lors :
 - du montage et/ou du démontage,
 - du vernissage,
 - des rencontres publiques,
 - des visites commentées et ateliers de médiation.
- Les frais de production liés à la réalisation du projet :
 - o les frais éventuels liés aux prêts des œuvres ;

- les frais de déplacements liés à la résidence, au montage, au démontage, au vernissage et aux temps de médiation ;
- l'achat de matériels, consommables ou prestations techniques nécessaires à la réalisation du projet.

Cette rémunération couvre l'ensemble des honoraires liés au travail intellectuel, artistique et de transmission, conformément à la réglementation sociale et fiscale en vigueur.

Modalités de rémunération et de versement

Une convention précisera les conditions de rémunération et d'intervention, selon un échéancier indicatif pouvant comprendre :

- un premier versement à la signature de la convention ;
- un versement intermédiaire à l'issue de la résidence (si option choisie) ;
- le solde après le vernissage ou à l'ouverture de l'exposition.

Précisions complémentaires

L'artiste demeure pleinement propriétaire de ses œuvres.

Aucune vente d'œuvres ne pourra avoir lieu au sein de l'exposition.

Les frais de communication, d'impression des supports de médiation, d'assurance des œuvres, ainsi que l'organisation du vernissage sont intégralement pris en charge par Ospitalea, indépendamment de l'enveloppe financière mentionnée ci-dessus.

7. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le présent appel à projet est notamment destiné :

- à des structures ou des collectifs en arts visuels ;
- à des artistes confirmés ou émergents avec une ouverture aux anciens étudiants de l'École supérieure d'art Pays Basque (ESAPB), et l'École supérieure d'art et de design des Pyrénées (Pau-Tarbes).

Conditions :

- statut permettant facturation,
- autonomie dans la conduite du projet.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier (PDF uniquement) devra comprendre :

1. Présentation artistique

- portfolio
- CV

2. Note d'intention (2-3 pages) incluant :

- propos artistique
- lien avec la thématique
- description de l'exposition

- création envisagée
- proposition de médiation
- calendrier et déroulé du projet

3. Faisabilité

- budget prévisionnel
- besoins techniques

Éléments administratifs

- SIRET
- RIB

9. MODALITÉS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures seront examinées par un comité de représentants du Département, de l'équipe du CDEP Ospitalea et, le cas échéant, de personnalités qualifiées des champs artistique et culturel. La sélection s'effectuera sur la base des éléments transmis dans le dossier de candidature.

Les projets seront appréciés au **regard des critères suivants** :

- **Qualité artistique et singularité de la démarche** : capacité du projet à proposer une écriture artistique affirmée, cohérente et sensible ;
- **Pertinence au regard de la thématique** : lien avec la mythologie basque et capacité à en proposer une interprétation contemporaine (réactivation, déplacement, mise en tension) ;
- **Adéquation au contexte** : prise en compte du lieu et de son projet et cohérence de la proposition scénographique ;
- **Cohérence globale du projet** : articulation entre les œuvres présentées (existantes et/ou créées), dispositif d'exposition et proposition de médiation.
- **Faisabilité technique et économique** : adéquation entre les ambitions du projet et les moyens disponibles (budget, contraintes techniques).
- **Relation aux publics et médiation** : pertinence et adaptabilité des formats au regard des publics et de leurs spécificités.

10. CALENDRIER

- 14 juin 2026 : clôture de l'appel à projet
- 24 juin 2026 : réunion du jury
- Première semaine de juillet 2026 : résultats communiqués
- Juillet-août 2026 : temps de résidence (facultatif, max. 6 jours)
- Du 17 octobre au 29 novembre 2026 : exposition

CONTACT

Emmanuel Iñarra

Médiateur du patrimoine au CDEP Ospitalea

ospitalea@le64.fr

05 59 37 97 20